

10 août 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'ACP et à RTL le 10 août 1987, sur la position française concernant la reconquête d'Aozou par l'armée tchadienne.

La France a soutenu et continue de soutenir le Tchad dans sa lutte pour la reconquête de son indépendance et de son unité. Pour ce qui concerne le devenir de la bande d'Aozou, la France a toujours recommandé le recours à l'arbitrage international et cette position a été récemment encore rappelée au Président Hissène Habré.

- L'action que ce dernier vient d'entreprendre dans cette zone n'engage donc que lui-même et les forces de son pays, pays souverain et, je le répète, indépendant.
- Quant au dispositif militaire français au Tchad `dispositif Epervier`, dont je me suis entretenu hier soir avec le Premier ministre, il reste conforme aux décisions déjà prises par les autorités françaises responsables. Pas au-delà.\